



Mars 2011 - N°49

EDITO DU PRESIDENT

Me tromperais-je de combat ?!

La France est en train de se désindustrialiser mais ce n'est pas grave ! C'est ce que pensent certains universitaires dont par exemple Julia CAGE enseignante à l'université de Harvard et à l'école d'économie de Paris qui prône de renoncer à la grandeur industrielle passée et de transformer le Pays en une économie d'innovation stricto sensu.

Je ne suis pas professeur d'économie mais un praticien de l'entreprise. Si je considère qu'il est important que la France continue à inventer, éduquer et soigner et qu'il est nécessaire que la recherche et l'innovation restent au premier plan de nos préoccupations, le simple bon sens me conduit à penser qu'il me paraît difficile dans l'état actuel de notre économie de faire l'impasse totale sur nos industries.

Comment en effet résorber le chômage dans notre pays en convertissant du jour au lendemain la masse de nos travailleurs du secteur industriel ?

Si le secteur des services a enregistré un excédent commercial de 11,6 milliards d'euros en 2010, la part des exportations françaises de services qui était de 27,5% en 1992 est descendue à 15,2% en 2009. Dans le PIB français, les exportations de services représentent environ 5% contre 6,9% du PIB allemand situation paradoxale puisque la France était perçue comme ayant joué la carte du développement du secteur tertiaire.

L'économie de conception, l'économie de services et l'état providence seraient-ils seuls en mesure de subvenir au besoin de nos compatriotes ?

N'est-il pas dangereux de s'inscrire dans une nouvelle division du travail qui a montré ses limites au sein même du système marxiste au temps de l'Union Soviétique ?

La véritable raison fuit toute extrémité et au risque d'encourir les foudres d'une partie des théoriciens de nos super-élites, je continue à penser que l'industrie dans son ensemble et pas seulement le « high tech » mérite considération.

Avant que « l'outsourcing » soit en mesure de régler les problèmes de l'emploi et que nous soyons en mesure de ne conserver que des sites industriels nationaux à haute valeur ajoutée, il me paraît indispensable de favoriser la créativité de nombreux secteurs de la sous-traitance industrielle qui continuent à contribuer au succès et aux performances de nombreuses grandes entreprises nationales.

La créativité n'est pas le seul apanage des industries de pointe et j'en veux pour preuve toutes les industries du luxe et celles tournant autour du tourisme.

Selon une étude publiée par la Banque de France en janvier dernier, les entreprises de taille intermédiaire (de 250 à 5.000 salariés) sont tombées au nombre de 4.195 en 2009 (hors entreprises financières) leur nombre était de 4.507 en 2008, il me paraît donc logique de préserver voire de soutenir la création d'entreprises humaines du secteur industriel et ceci malgré la situation de crise que nous vivons.

En paraphrasant RENAN, je dirais que « Le moyen d'avoir raison dans l'avenir est, à certaines heures, de savoir se résigner... » - à oser affronter les certitudes de nos élites -

J.M. BOUCHER

DÉGRADATION DES CONDITIONS D'ACCÈS AU CRÉDIT DES PME

Les patrons des PME expriment un regain d'inquiétude face à la situation économique. Voici l'un des enseignements de la 8^{ème} édition du baromètre de KPMG et de la CGPME sur le financement et l'accès au crédit des PME (20 janvier 2011. 77 % des dirigeants interrogés déclarent être préoccupés par l'économie française, contre 69 % lors de la dernière vague du baromètre en septembre 2010. Pour la 1^{ère} fois depuis la création du baromètre, la principale difficulté ressentie est la hausse des coûts ou des prix des fournisseurs (51 %, + 9 points par rapport à septembre 2010 et + 21 points par rapport à janvier 2010). La baisse du chiffre d'affaires, historiquement citée comme principale difficulté, poursuit son recul (38 %, - 4 points). La part des dirigeants déclarant une dégradation de leurs conditions d'accès au crédit remonte, pour retrouver son niveau de juin 2010 (28 %, + 7 points), en particulier dans les entreprises de 20 à 49 salariés.

Les relations avec les banques fragilisées

22 % des PME qui ont déposé une demande de prêt déclarent ne pas avoir reçu de réponse dans le délai requis de 15 jours, en dépit des engagements pris par les banques en 2010, concernant les délais de traitement des demandes de prêts.

Près des deux-tiers des PME (64 %, - 4 points) sont toujours confrontées à un durcissement. La mesure la plus citée par les dirigeants reste le financement, avec des frais élevés ou à des montants plus faibles que souhaités (43 %, - 2 points), suivie des demandes de garanties supplémentaires (32 %, +1 point). Elles ont tendance à réduire les crédits ou les facilités de trésorerie accordés (25 %, + 3 points).

LES GRANDS GROUPES FRANÇAIS DOIVENT MIEUX ACCOMPAGNER LES PME A L'EXPORTATION

Une énorme solidarité existe entre les petites moyennes et grandes entreprises en Allemagne au sein de chaque Länder. Tout est fait pour que l'emploi et la formation s'agrègent dans un élan de création d'emplois, constate Rexecode dans son étude sur les moyens de mettre un terme à la divergence de compétitivité entre la France et l'Allemagne.

L'exemple allemand montre la capacité des grands groupes et des PME à travailler ensemble, notamment lorsqu'il s'agit de les accompagner pour attaquer des marchés à l'export.

Laurence Parisot a reconnu que ces relations évoluent « tout doucement » en France. « Une fois que vous avez sensibilisé le numéro une d'une grande entreprise c'est compliqué pour que cela descende toute la hiérarchie », explique-t-elle. Alors que le déficit commercial de la France (- 51 Milliards en 2010) atteint un niveau très élevé, que les déficits commerciaux français de 2006 à 2010 dépassent les 223 Milliards d'euros, cette mobilisation des grands groupes pour chasser en meute avec leurs PME fournisseurs, est un axe de développement prioritaire.

LOURD DÉCROCHAGE DE LA FRANCE PAR RAPPORT A L'ALLEMAGNE

La France a décroché par rapport à l'Allemagne en terme de compétitivité, de capacité industrielle et d'emplois, nos entreprises sont plombées par un coût du travail trop élevé dû, en grande partie, à des charges sociales et des impôts excessivement lourds.

Le constat n'est pas nouveau, mais trois études récentes démontrent que l'écart s'est creusé de façon très sensible depuis dix ans. le déclin économique français peut, malheureusement, s'apprécier, chiffres en main.

« **La compétitivité des territoires français connaît un véritable décrochage** »

Réalisé par COE-Rexecode pour le compte du ministère de l'Économie, la première étude fait un constat alarmant que l'on peut résumer en quelques chiffres.

Tous les indicateurs montrent qu'en termes de compétitivité l'Allemagne et la France divergent depuis une dizaine d'années.

- Il y a 10 ans, les exportations françaises représentaient 55 % des exportations allemandes. Elles en représentent aujourd'hui 40 %.
- La divergence sur le solde des échanges de marchandises entre la France et l'Allemagne s'élève à 205 milliards d'euros en 2010 (soit 10 % du PIB français): 154 milliards d'euros d'excédent de la balance commerciale pour l'Allemagne, en hausse de 11,2% sur 2009, quand notre déficit commercial se creuse à 51 Milliards.
- Les pertes de parts de marché concernent pratiquement tous les produits et toutes les régions de destination des exportations.
- Le prix moyen des exportations françaises a progressé entre 2003 et 2008 d'environ 8 % de plus que le prix des exportations allemandes.
- Les pertes de parts de marché se sont accompagnées d'une contraction relative de notre base industrielle. La valeur ajoutée créée par l'industrie implantée sur notre territoire représentait 50 % de la valeur ajoutée créée sur le territoire allemand en 2000. Ce poids a diminué à 40 % actuellement.
- De 2000 à 2007, par comparaison avec l'Allemagne, la France a perdu environ 13 % de ses entreprises industrielles.

Divergences des politiques salariales

La divergence des niveaux de compétitivité apparue il y a 10 ans reflète la divergence des politiques. D'un côté, en Allemagne, maîtrise des déficits publics, investissement en recherche, réforme du marché du travail, modération salariale durable (quasi gel des salaires pendant dix ans). De l'autre, en France, réduction forte et uniforme de la durée du travail (réforme des 35 h), hausse des coûts horaires et des coûts unitaires de production. Il apparaît surprenant qu'au moment où le noyau dur de l'Europe créait l'euro, ou la Chine montait en puissance, nos deux pays aient adopté des politiques aussi clairement opposées.

Résultat : un décrochage sans précédent historique entre les deux pays.

Divergence dans les taux de chômage

On observe en Allemagne une progression importante du taux d'emploi, une progression du taux d'activité et un recul important du taux de chômage. Avec 7,4%, il est à son plus bas niveau depuis mars 1992; Le taux français est de 9,3% (9,7% avec les DOM) au 3^e trimestre.

Coût horaire en hausse, valeur ajoutée en baisse en France

La part de la valeur ajoutée industrielle créée en France dans la valeur ajoutée européenne a sensiblement reculé passant de 17,2 % en 2000 à 14,3 % début 2010, l'Allemagne s'est maintenue à 35 % de la valeur ajoutée européenne.

En 2008, le coût horaire total de la main d'œuvre dans l'industrie s'établirait à 33,16 euros en France et 33,37 euros en Allemagne. L'augmentation sur huit années est de 43,8% en France et de 21,8% en Allemagne (+25,8% pour les services, en France contre +12,2% en Allemagne). La France a perdu son avantage comparatif de 15% qu'elle avait en 2000.

A la contraction relative de la valeur ajoutée française s'ajoute l'effet d'une divergence du partage de la valeur ajoutée : accroissement de la part salariale en France, recul en Allemagne.

L'industrie représente le quart du PIB allemand et 15% du nôtre. Elle leur assure 9% des parts du marché mondial contre 3,8% pour la France.

Il n'est pas surprenant dans ces conditions de constater un écart de grande ampleur de l'évolution de l'excédent brut d'exploitation de l'industrie des deux pays. L'excédent d'exploitation de l'industrie française a été quasiment divisé par 2 entre 2000 et 2010 alors que celui de l'industrie allemande a augmenté de 8 %. L'excédent d'exploitation de l'industrie française représente actuellement moins d'un tiers de celui de l'industrie allemande, pour une taille de l'industrie en nombre d'entreprises d'environ 60 % en termes d'effectifs.

Divergences dans la création d'emplois

En 10 ans, la France a créé 2 fois moins d'entreprises que la France et 3 fois moins d'emplois que l'Allemagne (*). En dépit des chiffres records d'émergence d'auto entrepreneurs (580 000 en 2010), les entreprises qui créent des emplois restent minoritaires en France.

Le taux d'emploi est désormais très supérieur en Allemagne. A niveau de population égale nous aurions deux millions d'emplois en plus avec le taux d'emplois de nos voisins.

Divergences en termes de poids de la fonction publique

L'Allemagne bénéficie de 33 millions d'emplois marchands pour 4,5 millions d'emplois publics contre 20 millions et 5,2 en France.

Le poids de la fonction publique dans la population active est de 20 % en France contre 12% en Allemagne. En France, avec 90 emplois publics pour 1000 habitants, le nombre de fonctionnaires est comparable à celui du Royaume Uni, mais très supérieur à celui de l'Allemagne et de la Grèce (50 emplois publics pour 1000 habitants).

A la question qui vient aux lèvres, ces fonctionnaires sont-ils trop payés, compte tenu du fait qu'ils bénéficient de la garantie de l'emploi ? Là encore, c'est l'Allemagne qui fait partie des bons élèves avec un ratio de traitements et salaires des fonctionnaires de 7% de son PIB, contre 12 % en France, cinq points au dessus de notre voisin (**). Ils ne donnent pas d'indication sur la qualité des services rendus par les administrations respectives.

* Etude IFRAP revue de « La société Civile » de décembre. -

** Chiffres du rapport du Centre d'analyses stratégiques OCDE.

Des prélèvements sur les entreprises très supérieurs en France

Le MEDEF dans sa dernière publication, « Cartes sur table », montre que les salaires augmentent plus vite que la production et que les charges se sont alourdies de 10 % alors qu'elles baissaient de 9 % chez notre voisin d'outre-Rhin. Si les entreprises françaises qui versent 282 Milliards d'impôts et de charges chaque année, étaient soumises au même prélèvement que les allemands elles paieraient 143 Milliards d'impôts et de charges en moins.

C'est comme si elles devaient travailler jusqu'à la mi-avril pour payer leurs charges et leurs impôts, en France, estime le MEDEF, alors qu'en Angleterre, elles travaillent pour elles dès le début mars et en Allemagne de la mi-février. Les charges du travail représentent 31% de la masse salariale (fonctionnaires inclus) contre 21,3% en Allemagne. 622 heures travaillées par habitant en France contre 721 dans la zone euro, la faible durée annuelle du travail, le taux d'emploi faible expliquent le cercle pervers de notre perte de compétitivité.

Si l'on considère l'ensemble des prélèvements obligatoires, fiscaux et sociaux, ils atteignent 53% du PIB en France contre 43% en Allemagne. 200 milliards d'euros d'écart !

Désindustrialisation en France, renforcement de l'industrie en Allemagne

Entre 1995 et 2007 l'effectif salarié des entreprises industrielles françaises a diminué d'un million. Cette diminution correspond à un phénomène de désindustrialisation accentuée en France. Nicolas Baverez parle de « désintégration du tissu économique » et d' « une véritable euthanasie des entreprises. »

Et il est vrai que la perte de 500 entreprises à taille intermédiaire (ETI entre 250 et 5000 salariés) entre 2008 et 2009 accentue le phénomène. Ce que reconnaît Yvon Gattaz, leur promoteur, « Il est vrai que les ETI ont perdu des troupes durant la crise. Mais cela s'explique avant tout par le fait que les ETI représentent la catégorie d'entreprises la plus industrielle des quatre habituellement citées (grandes entreprises, PME, ETI et micro entreprises). Or, l'industrie regroupe des secteurs particulièrement touchés par la crise, à l'instar de l'automobile. » De plus « durant la crise, le chiffre d'affaires des entreprises françaises à l'exportation a reculé de 17%, soit près du double de celui des autres.

« La particularité des ETI repose sur leur caractère patrimonial. 80% d'entre elles le sont et ont pour leitmotiv de conserver coûte que coûte leur personnel. Il y a donc eu très peu de licenciements durant la crise. C'est un gros avantage, mais qui peut avoir des effets très pervers, car quelques-unes d'entre elles ont voulu conserver leurs salariés trop longtemps et on fini par faire faillite. »

Notre spécialisation affichée dans les services a-t-elle payée ?

« La spécialisation croissante de la France dans des services faiblement qualifiés jointe à la dérive du coût du travail qui atteint 37,20 euros de l'heure contre 30,20 euros en Allemagne nous condamne à un chômage très élevé », selon Nicolas Baverez.

Cette avalanche d'écart en faveur de l'Allemagne peut susciter, à juste titre un léger coup de blues. Ce n'est pas le but de cette comparaison dont on ne peut nier qu'elle soit attristante. Elle serait d'ailleurs incomplète si on oubliait de mentionner que l'Allemagne a 200 000 naissances en moins que nous ce qui ne manquera pas de peser sur ses comptes sociaux quand les plus de 60 ans seront beaucoup plus nombreux que les moins de 20 ans, c'est à dire rapidement. Mais il y a là matière à réflexion sur nos pesanteurs et les moyens d'y remédier. Nous ne pouvons faire l'économie de ce diagnostic.

Redressement de la compétitivité : une priorité

Comment ? s'interroge Nicolas Baverez qui répond: « A l'âge de la mondialisation, la compétitivité des entreprises est la clé de la capacité de la France à retrouver la maîtrise de son destin. »; Solutions: sortir des 35 heures, arrêter le démantèlement du crédit impôt recherche, cesser de ponctionner nos entreprises (10 Milliards de prélèvement supplémentaires en 2011), abaisser les charges du travail. Cela passe par une diminution drastique des dépenses publiques, une diminution considérable du déficit budgétaire (-148 Milliards en 2010, après -138 Milliards en 2009). Tous les décideurs politiques et les économistes en conviennent.

En 1971, Michel Crozier publiait « La société bloquée ». 40 ans après, La France reste le pays le plus difficile à réformer. La réformer les retraites s'est réalisée dans la douleur, mais elle s'est réalisée. Il faudra bien changer de rythme; le diagnostic qui précède nous y oblige.

G. PENA

UNE TVA SOCIALE POUR ALLEGER NOS (TROP) LOURDES CHARGES SOCIALES ?

Jean-François Copé a pendant quelques jours relancé le débat sur la nécessité d'instaurer une TVA sociale pour alléger les charges sociales qui pèsent sur les entreprises; charges sociales dont nous sommes les recordmen européens selon l'OCDE.

Rappelons que le principe de la TVA sociale est d'affecter une partie du produit de TVA au financement de la protection sociale.

Effet induit attendu: l'amélioration de la compétitivité de certains secteurs du fait du renchérissement des importations et allègement du coût du travail.

François Fillon a eu beau jeu de réfuter une éventuelle hausse de TVA sur le modèle allemand (qui l'a portée de 16 à 19 % en 2007, après 10 ans de gel des salaires), la TVA française à 19,6 % est en effet déjà supérieure à la TVA allemande. Cette hausse impacterait le pouvoir d'achat des ménages les plus pauvres pour lesquels la TVA représente en moyenne, 8 % de leur revenu. Notons au passage, que selon l'INSEE, estime dans son dernier « Portrait social de la France », paru à mi-février, que près de six millions de salariés gagnerait moins de 750 euros de salaires net.

Le trublion de la majorité met toutefois le doigt sur la plaie : avec près de 12 % du PIB, le poids des cotisations patronales est le plus élevé des pays de l'OCDE, selon une étude de Natixis. « Les charges sociales des employeurs ont eu un effet négatif sur le taux de chômage, à la fois de toute la population et des jeunes, ce qui n'est pas le cas des autres impôts », ajoute Patrick Artus, son directeur des études.

Le total des prélèvements obligatoires en pourcentage du PIB, selon l'OCDE est de 44,1 % pour la France en 2005 (35,4 % en 1975) contre 34,8 % pour l'Allemagne.

A la question quelle cotisation patronale, faut-il transférer vers la TVA ?, Christian Saint Etienne, professeur au CNAM, donne la préférence à celles qui relèvent de la protection sociale collective comme la politique familiale. A la question: peut-on augmenter la TVA sans danger pour la consommation ? Celui-ci réponds « Il faut distinguer les maximalistes, qui comme Jean Arthuis pense qu'on peut passer la TVA à 25%, voire 30% et les minimalistes dont je suis; Je pense qu'on ne peut aller au-delà d'un taux de 22% (pour la TVA normale) et de 8% (pour la TVA réduite). Pour des raisons d'environnement. Au delà de ces taux, les consommateurs iront faire leurs achats dans les pays frontaliers, comme la Belgique, l'Allemagne, l'Italie. »

Sur la même longueur d'onde la commission Attali avait proposé de supprimer les 5, 4 points de cotisations allocations familiale, soit 26 Milliards d'euros. Cette baisse de cotisation serait compensée par une hausse de 3,2 % de TVA pour la commission Attali.

En fait trois points de TVA permettraient à peine d'effacer le déficit de la sécurité sociale qui s'élève à 27 Milliards en 2010 à comparer au coût 432 Milliards.

« Notre vrai problème, c'est qu'il faut diminuer les dépenses » a rappelé François Fillon qui a clôt le débat sur la TVA sociale. On ne saurait mieux dire au moment où l'IFRAP (Fondation pour la Recherche sur les Administrations Publiques), nous apprend que le budget de l'Education nationale est passé de 60 à 63 Milliards entre 2009 et 2011 et que les effectifs du mammoth sont restés inchangés depuis 2002, avec 1,15 Millions de personnes. Les 13 % de réduction d'effectifs, chiffre officiel, ont, en fait, été compensés par des milliers de régularisation comptables dues à de mauvaises prévisions de départ à la retraite, à l'augmentation des assistants d'éducation (40 000 de plus qu'en 2003...).

Accessoirement, le ministère a retrouvé 20 000 emplois d'enseignants qui n'avaient pas été précédemment comptabilisés (rassurons nos lecteurs, les fonctionnaires ou vacataires oubliés recevaient leur traitement en temps et heure).

Les ministres successifs qui ont annoncé 40 000 suppressions de postes, de bonne foi, ignorait que leurs services avaient des statistiques « élastiques ». Ces « découvertes » nous les devons à quelques-uns de nos sénateurs, dont Gérard Longuet, sénateur de la Meuse, qui, malicieusement, notait que si le ministère de l'Education enseignait le calcul, il « semble fâché avec la comptabilité. »

Que dirait-on d'un chef d'entreprise qui aurait oublié de comptabiliser près de 4 % de son personnel, tout en les rémunérant ?

Le Club et ses adhérents



CLIC RESO

Un réseau de spécialistes au service de votre communication

Créée en juin 2010 par Thierry Clicquot de Mentque, spécialiste de la communication depuis 20 ans, Clic Réso est une agence dont la particularité est de fédérer un réseau de prestataires (PME et indépendants), porteurs d'un savoir-faire reconnu depuis des années.

Clic Réso intervient comme chef d'orchestre pour répondre aux besoins de ses clients dans le domaine de l'événementiel, des stands, de l'édition et du multimédia.

N'hésitez pas à contacter Thierry Clicquot de Mentque au 07 60 47 29 04 ou thierry.clicquot@clicreso.com

ESSOR CONSEIL

Vous avez des questions sur les problématiques de **retraite** : impact de la réforme des retraites, évaluation des droits, rachats de trimestres, changement de statut... Vous souhaitez obtenir des réponses pertinentes et rapides :



Créateur d'une plate-forme spécialisée sur les Bilans Retraite www.essor-retraite.fr, nous proposons de prendre en charge ces problématiques dans le cadre de l'Audit Retraite.

Notre métier est d'apporter des réponses précises et personnalisées.

Actuellement le prix de l'Audit retraite sur notre site est de 420€, nous proposons une remise de **20%** aux adhérents du club du small business.

Nos références:

- Medef 92
- Le carré des entrepreneurs
- Association des entreprises Mécaniciennes
- Axens

Pour tous renseignements : Thomas Samsonoff - ESSOR CONSEIL - Responsable Clientèle - Portable : 06 12 25 34 60 - Tél. 01 44 63 52 99